

## A. Introduction

Ce volume est la suite et le complément du DCS1, paru en 2019 (M. De Chiara & D. Septfonds, *Le verbe pashto : parcours d'un territoire du verbe simple à la locution verbale*, Wiesbaden : Reichert).

Dans ce premier volume était présenté l'ensemble du système verbal de la langue pashto, des verbes simples aux locutions verbales. Le domaine verbal y était traité en tant que territoire, avec différents pays et donc frontières. Tous les aspects théoriques y étaient analysés en détail. D'où, dans le présent ouvrage, de nombreux renvois au DCS1.

Ce second volume a pour but d'offrir une présentation de tous les verbes simples nus, c'est-à-dire les verbes simples non suffixés. Est défini comme « verbe simple nu » **tout verbe qui préfixe le morphème /wá-/ accentué pour former son perfectif** (DCS1 : 27). On trouvera dans ce volume les fiches détaillées de tous les verbes appartenant à cette catégorie, mais également celles des verbes mixtes et des deux verbalisateurs (« faire » et « devenir »), qui ont tous en commun d'opposer (en principe)<sup>1</sup> un thème de perfectif à un thème d'imperfectif. De cette analyse sont exclues : les locutions verbales,<sup>2</sup> alors que certains verbes composés et certains verbes suffixés trouvent place dans les fiches de la frontière 2 et 3 (cf. *infra* A.1.3.2. et A.1.3.3.).

L'analyse et la complémentation de chaque entrée (de chaque fiche) nous a conduits à revoir certains points du DCS1, en particulier la frontière 3. Les locutions verbales n'y sont plus prises en compte. Elles ne font pas partie du territoire exploré. Et pourtant, certains VSN entrent évidemment dans la formation des dites LV (v. *infra* A.2.4.) : ce que l'on trouvera dans les acceptions recensées dans les fiches des VSN en question – avec certaines conventions graphiques (cf. *infra* A.2.5.).

---

<sup>1</sup> En principe : raison pour laquelle ils se devaient de figurer quand même dans cet ouvrage – un VV (kɾəl/kawəl) et deux VM (mindəl/mundəl et minjəl) connaissent une variante VSN (cf. fiches détaillées).

<sup>2</sup> Les formations secondaires, par exemple le factitif ou le causatif, ne seront également pas prises en compte. Exemples : **čawəl** : čawi « fendre, faire éclater » (zə də largi də čawəlo na watəle-yəma, ɟer zor šəwə-yəma ka na, no pə Walid-e **wá-čawa** ! « Je ne suis plus capable de casser le bois, eh oui ! je suis vieux [maintenant], alors fais-le casser par Walid »), formation secondaire de čāwdəl (cf. fiche F2.2) ; **lambawəl** « laver, faire prendre un bain » (pə dwa kasə [a=yə] wá-niwəla, kamis=e te pə zor māne kaš-kə čə zə tā **lambom**, pə suča ubo māne čə tā la xwde awlad dar-ki... « Elles l'ont attrapée à deux et lui ont enlevé sa chemise de force. En lui disant : Je vais te faire prendre un bain, dans de l'eau pure, que Dieu t'accorde des enfants... »), formation secondaire de lambəl (cf. fiche F2.1).

# 1. Structure du volume

Cet ouvrage a été divisé en deux parties : 1. les verbes utilisés ; 2. les verbes non utilisés.

1. Au premier groupe appartiennent tous les verbes en usage dans au moins l'un des dialectes de nos points d'enquête (cf. *infra* A.2.2.).<sup>3</sup>

Les verbes sont présentés en fonction de leur appartenance à (a) la « norme », (b) une zone « frontière »,<sup>4</sup> (c) une « complexification » liée à l'aspect :

- (a) tous les verbes irréguliers ( $V^+ \neq V^-$ ) et les verbes réguliers ( $V^+ = V^-$ )
- (b) les verbes appartenant aux trois frontières
- (c) les deux verbalisateurs et les verbes mixtes.

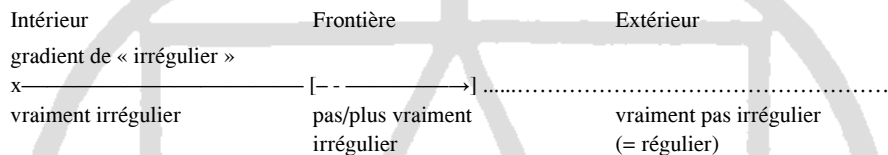
Pour les deux premières catégories, fondamentale est l'opposition entre radical de présent et radical de passé :<sup>5</sup>

<sup>3</sup> Au total 154 verbes, selon nos enquêtes, y compris les 6 VM.

<sup>4</sup> Exemple : Il y a des verbes irréguliers qui s'opposent aux verbes réguliers. Bien, mais il se trouve que sur le territoire où le pashto est parlé, certains verbes sont traités comme réguliers dans une partie du territoire, dans d'autres comme irréguliers. On a donc là la photo d'une zone frontière (en l'occurrence la F1) en devenir : un verbe irrégulier devenant régulier.

La frontière : ce sur quoi, comme le note Michel Viel (Culioli 2002 : Sixième jour, note 9, p. 218), A. Culioli n'a cessé de porter son attention mais de manière déroutante pour certains : « L'usage que fait A. Culioli du mot frontière peut paraître déroutant parce que nous avons l'habitude de nous représenter la frontière comme une ligne. En ce sens nous sommes ici en France, là en Suisse, mais il n'y a pas de lieu où nous ne serions plus tout à fait en France sans être véritablement encore en Suisse ».

Pour adapter à notre exemple le dessin de Culioli (*ibid.*) on aurait :



La frontière témoigne de l'évolution de la langue et rend compte de la diversité d'usage, diversité s'opposant à une version « standard » de la langue. Nous ne sommes plus tout à fait en France ni tout à fait en Suisse.

<sup>5</sup> Cf. DCSL : 26-27 : « La conjugaison du verbe pashto repose sur un schéma commun aux langues iraniennes – ou du moins, grandement partagé. Pour ne s'en tenir qu'aux formes finies du verbe, on trouve un « carré » croisant temps et aspect :

	Imperfectif (1)	Perfectif (2)
Présent (+)		
Passé (-)		

[« Imperfectif » et « perfectif » : pour le pashto. Termes repris à Penzl 1955, qui les code respectivement 1 et 2. Usage que nous avons adopté pour faciliter la comparaison des données – simples étiquettes.]

Pour chacune de ces cases, on parlera de **thème**. A strictement parler : **thème de présent** vs **thème de passé** — opposition constitutive du classement des verbes en pashto comme dans nombre de langues iraniennes. En une acception plus large, par simple commodité on parlera, s'il en est besoin, de thème d'imperfectif vs thème de perfectif, et même de thème de passé 1 ou de passé 2 ».

	Imperfectif (1)	Perfectif (2)
Présent (+)	Ø·V <sup>+</sup>	wá-V <sup>+</sup>
Passé (-)	Ø·V <sup>-</sup>	wá-V <sup>-</sup>

En ce qui concerne la troisième catégorie, outre l'opposition présent/passé, capitale est l'opposition entre imperfectif et perfectif.

2. Les verbes du deuxième groupe (248<sup>6</sup>), par contre, ne sont pas utilisés dans le pashto contemporain : il s'agit ou bien de verbes utilisés autrefois dans la littérature classique ou bien de « fantômes », véritables créations des dictionnaires, qui n'ont jamais eu d'existence réelle. Quelle qu'en soit la source, les verbes non utilisés sont ici rassemblés dans une liste unique, avec toutes les informations lexicographiques, y compris les variantes répertoriées dans les dictionnaires. Dans certains cas ont été ajoutées quelques hypothèses quant à l'étymologie et la signification « première » du verbe et à l'extension de celle-ci : ainsi, pour « gāñál » (selon AKBAR « embellir avec des bijoux »), l'hypothèse est qu'il proviendrait de /gāṇa/ « parure (avec bijoux) » vs /sambāl/ « ornement » mais serait néanmoins utilisé sans trace quelconque de bijoux, pour « maison, voiture, etc. ». Dans d'autres cas, les LV correspondant au VS ont été citées « VS mitāl (« uriner ») > LV mityāze/mičaze kawəl ».

Cette étude, qui se propose de travailler sur l'usage ordinaire du pashto, est centrée sur les dynamiques en cours. Le classement des verbes sera sans doute amené à évoluer au fil du temps : par exemple, certains verbes irréguliers qui, actuellement, ne connaissent pas de régularisation F1, pourraient bien être amenés à s'y conformer et passer dans F1, d'autres, F2 ou F3, disparaître des VSN et passer directement dans les catégories des VSS ou des VC...

### 1.1. Verbes irréguliers (IRR)

Sont irréguliers les VSN qui présentent une alternance selon l'axe présent / passé : radical de présent et radical de passé ne sont pas identiques. Exemples : axistəl : axli « prendre/acheter »,<sup>7</sup> lidəl : wini « voir » ou xatəl : xeži « monter » (cf. DCS1 : 50-51). Pour cette raison, ce critère (cf. *infra* A.2.5.) a été privilégié dans les exemples et a été appliqué à l'ensemble des verbes utilisés.

Dans de nombreux cas, en fonction des dialectes, on assiste à une tendance à la régularisation. Pour avoir une liste complète de tous les verbes irréguliers, il faudra donc prendre en compte non seulement les verbes appartenant à cette catégorie (25), mais aussi tous les verbes à la frontière 1 (14, cf. *infra* A.1.3.1.), une partie des verbes appar-

<sup>6</sup> Au total, donc, entre utilisés et non utilisés on arrive à une liste de 402 verbes simples nus (y compris les 6 VM).

<sup>7</sup> La forme de citation des verbes, dans cette introduction comme en en-tête de chaque fiche (et de même dans le DCS1), est infinitif (= radical de passé imperfectif) : 3SG du présent imperfectif (= radical de présent imperfectif).

tenant à la frontière 2 (13,<sup>8</sup> cf. *infra* A.1.3.2.) et 1 verbe appartenant à la frontière 3 (po/uwəl). Au total, on aboutit à une liste de 58<sup>9</sup> verbes irréguliers utilisés en pashto.

Dans ce chapitre on trouvera enfin un verbe défectif, pour lequel seul le radical de présent imperfectif est attesté : mri (fiche \*mṛəl « mourir »).

## 1.2. Verbes réguliers (RÉG)

Les verbes réguliers, qui représentent le plus grand nombre de verbes utilisés (75<sup>10</sup>), ne marquent pas d'opposition entre le radical de présent et le radical de passé : un seul radical (d'où l'emploi de formes longues au passé : cf. DCS1 : 45-47<sup>11</sup>).

Nombre de verbes réguliers sont en voie de disparition et, pour cette raison, il a été parfois impossible d'obtenir le nombre d'exemples souhaité – ce qui, en soi, **témoigne de la plus ou moins grande vitalité du verbe dans l'ensemble des dialectes pashto**. Les fiches rendent ainsi compte de la diversité de fréquence d'usage des verbes retenus comme attestés : usage des plus communs, usage rare... Exemples :

(a) taṛəl « lier, attacher », très utilisé : nombreux exemples

(b) ĵakəl/ĵukəl « peser », un seul exemple pour le présent, un seul pour le passé : verbe attesté uniquement à SWAT

(c) kutəl/kotəl « couper », un seul exemple pour le passé (pas même un exemple de présent) : en DZA uniquement. Verbe en voie de disparition ? D'usage strictement technique/professionnel ?

Dans ce chapitre on trouve aussi un verbe défectif, pour lequel seul est attesté le radical de présent imperfectif : drumi (fiche \*druməl « aller »).

Dans ce chapitre ont également été classés les verbes ačawəl « mettre, jeter » et astawəl « envoyer » : de prime abord deux VSS transitifs mais en réalité deux VSN, sur la base de la phonétique historique.<sup>12</sup>

<sup>8</sup> Voici la liste : F2.1 (8) : dangəl, ɣapəl, jɣastəl, lambəl, naṛəl, xandəl, zangəl, žaṛəl ; F2.2 (5) : awux̄təl, čawdəl, rɣəxtəl/lɣəxtəl, swəl, tiḫ(w)əl.

<sup>9</sup> En incluant iḫodəl, biwəl/bowəl, mindəl/mundəl et tləl (classés VM, cf. 1.5.) et kedəl/šwəl (classé VV, cf. 1.4.).

<sup>10</sup> En incluant minjəl/winjəl (classé VM) et kawəl/kṛəl (classé VV), et si l'on considère l'ensemble des verbes réguliers éparpillés dans les différentes catégories, on arrive à un total de 96 verbes utilisés.

<sup>11</sup> Cf. DCS1 : 45 : « Toutes les formes qui appartiennent au système du passé (formes finies du verbe, formes nominales) sont construites soit directement sur le radical (FC = Forme Courte), soit sur le radical suivi du morphème /əl/ (FL = Forme Longue). Exemples (formes finies du verbe) :

FC : R.désinence

FL : R.əl.désinence

Il n'existe aucune différence sémantique entre les deux. Le morphème /əl/ peut bien être caractérisé comme « morphème de passé », puisqu'il n'apparaît que dans ce système. En fait, il ne sert qu'à lever les ambiguïtés qui pourraient surgir au sein de la conjugaison d'un même verbe. Ces deux variantes concernent donc, principalement, les verbes réguliers (radical de présent = radical de passé) ».

<sup>12</sup> Proto-iranien \*-b- > pšt. -w- : ačawəl < \*ā-skab-, astawəl < \*ā-sta(w)-.

### 1.3. Frontières

Dans le DCS1 nous avons parlé conventionnellement de « régularisations » pour tous les verbes à la frontière.

Pour les chapitres concernant les verbes F1, F2, F3 on se référera aux tableaux dialectologiques en en-tête de chaque fiche : on y trouvera toutes les données essentielles. Outre les exemples attestant de l'existence du VSN en tant que tel (régulier, irrégulier, AI, ...) nous avons donné au moins un exemple par régularisation (de type F1, F2 ou F3).

#### 1.3.1. Frontière 1 (F1)

Les 14 verbes appartenant à cette frontière 1 sont les seuls qui connaissent une véritable « régularisation morphologique ». Tous transitifs irréguliers, ils abandonnent la distinction entre deux radicaux (pour présent vs passé) pour, dans certaines parties du territoire, en adopter un seul et rejoindre ainsi la classe des verbes réguliers.<sup>13</sup>

Qu'il n'y ait qu'un seul thème et non deux n'affecte en rien la saisie de l'opposition présent vs passé, évidente du fait de la fracture d'actance en pashto qui, uniquement pour les verbes transitifs,<sup>14</sup> oppose deux constructions syntaxiques : présent (construction accusative) vs passé (construction ergative) (cf. DCS1 : chapitre 1).

A cela s'ajoutera, pour la version « régularisée », l'opposition entre formes courtes et formes longues (cf. DCS1 : 45-47).

La régularisation peut se faire à partir du radical de présent ou du radical de passé. En règle générale, les dialectes privilégient la régularisation à partir du radical de présent. Le tableau suivant donne à voir, pour chaque verbe, son usage en fonction des dialectes : s'il n'est pas utilisé (case vide), s'il est maintenu irrégulier (X), s'il est régularisé à partir du radical de présent (RÉG+), ou s'il est régularisé à partir du radical de passé (RÉG-).

infinitif	+ IRR	QAND	QUET	BKR	SWAT	DZA	WAZ
u/odəl	uw/y-	X	RÉG-	RÉG-		X	X/RÉG-
axǰəl	aǰǰ-	X/RÉG-	X	X/RÉG+	RÉG+	RÉG+	RÉG-
baləl	bol-	X	X	X/RÉG+/-	RÉG-	X	X
darlodəl	lar-	X	X/RÉG-	RÉG+	RÉG+	RÉG+	RÉG+
kə/indəl	kan-	X	X	X/RÉG-	X/RÉG+	X/RÉG-	X
mə/uǰəl	məǰ-	X/RÉG+	X/RÉG+	X/RÉG-	RÉG+	X	X/RÉG+/-
rebdəl	reb-	RÉG+	RÉG+	X/RÉG+	RÉG+	RÉG+	X/RÉG+
skəstəl	skəl-	X	X/RÉG-	RÉG-			X

<sup>13</sup> Classés F1, justement parce qu'ils sont réguliers dans certaines zones, irréguliers dans d'autres. À terme, certains pourraient devenir réguliers si la version irrégulière venait à disparaître, ce qui s'est sans aucuns doutes déjà produit. Pour ne citer qu'un exemple : le verbe *nǰarəl/nǰarəl* (anciennement IRR *nǰar(d)əl* : *nǰari*) puis régularisation F1 (à partir du thème de présent ou du thème de passé) dans certaines parties du territoire et, finalement, disparition de la variante IRR au profit de deux RÉG, cf. fiche *nǰarəl* : *nǰari/nǰarəl* : *nǰari* « manger rapidement, avaler ».

<sup>14</sup> Une régularisation F1 est impossible pour un verbe intransitif : il y aurait confusion entre présent et passé.

skə/aħtəl	skaŋ-	X	X	RÉG+	X	RÉG+	X
swəl	sej-	RÉG+INTR	RÉG+	RÉG+	X/RÉG+	X	X/RÉG+
wartəl	wreš-		X	RÉG+	RÉG+	X/RÉG+	X
ħodəl	ħāy-	X	X	X	X	RÉG+	X/RÉG+
ħkəl	kāğ-	X/RÉG+	X	X	X	X	X
žowəl	žoy-	X	RÉG-	X	X	X/RÉG+	RÉG-

Parfois, dans un même dialecte, un verbe peut être irrégulier et en même temps régularisé, voire avec deux types de régularisation différents, à partir du radical de présent ou de passé. Certains dialectes privilégient les régularisations à partir du radical de présent : **SWAT**. D'autres manifestent une préférence pour la régularisation à partir du passé : **WAZ**.

Dans les fiches détaillées, les exemples « verbe irrégulier » sont séparés des exemples de régularisations (à partir du présent et/ou du passé).

Dans les acceptions, l'abréviation du dialecte pour lequel on a à la fois un exemple dans les irréguliers et un exemple dans les régularisés est soulignée : « preuve de la régularisation ».

### 1.3.2. Frontière 2 (F2)

Deux groupes de verbes appartiennent à cette frontière (cf. **DCS1** : 53-54) : 1. les anti-impersonnels (13 verbes) ; 2. les intransitifs (5 verbes).

**F2.1 : verbes anti-impersonnels.** La « régularisation » consiste ici à simplifier la syntaxe (« **simplification syntaxique** »), à savoir supprimer la fracture d'actance propre à cette classe de verbes (cf. **DCS1** : 21-24, §1.4.), et donc suppression de la construction ergative au passé. En effet, le suffixe « intransivant » -ed-, ajouté au radical de passé, rend la construction intransitive au passé – processus qui conduit à la suppression de la catégorie des anti-impersonnels (pour les dialectes qui connaissent cette « simplification »).

Le tableau suivant donne l'usage de chaque verbe selon les dialectes : s'il n'est pas utilisé (case vide), s'il est maintenu (X), s'il est régularisé (« simplifié ») à partir du radical de présent (VSS+), ou s'il est régularisé (« simplifié ») à partir du radical de passé (VSS-).

infinitif	présent irrégulier	QAND	QUET	BKR	SWAT	DZA	WAZ
carəl				X/VSS	X/VSS	X	X
dangəl	dāng-	X	X	X	X/VSS-		
γapəl	γāp-	X	X/VSS-	X/VSS-	X/VSS-	X/VSS-	X/VSS-
γra/umbəl		X	X/VSS		X/VSS-		
jγastəl	jγal-	X	X/VSS+	VSS+	X/VSS+		
lambəl	lāmb-	VSS-	VSS-	X/VSS-	X	VSS-	VSS-
naṛəl	nār-		VSS-		X/VSS-		VSS-
prəčəl		X		VSS	X		
puħtəl		VSS	VSS		VSS		X

ṭuxəl		X	X/VSS	X/VSS	X/VSS		VSS
xandəl	xānd-	X	X	X/VSS	X	X	X
zangəl	zāng-	X/VSS-	X/VSS-	X/VSS-	X	X	X
žarəl	žār-	X	X/VSS-	X/VSS-	X	X	X

A la différence des verbes F1, la « simplification » des verbes F2.1, lorsque le verbe est irrégulier, se fait toujours à partir du radical de passé, avec une seule exception : le verbe *jγastəl* « courir ».

**F2.2 : verbes intransitifs.** Les verbes appartenant à cette catégorie sont tous des intransitifs. Les verbes intransitifs ont tous la même construction au présent comme au passé et donc, contrairement aux transitifs, s'ils ont un même radical de présent et de passé, la possibilité de distinguer les deux radicaux repose uniquement sur l'usage des formes longues *vs* formes courtes.<sup>15</sup> Pour cette raison, 1) aucun des verbes intransitifs n'appartient aux régularisés F1, 2) les verbes appartenant à la F2.2 ajoutent le suffixe « intransitivant » -ed- (déjà vu pour les anti-impersonnels [F2.1]<sup>16</sup>) – pour parvenir à une « **différenciation morphologique** ». Ce suffixe s'ajoute au radical de passé, alors que le présent reste VSN. De cette manière, on a rétabli une opposition entre radical de présent *vs* radical de passé, qui permet une meilleure et immédiate compréhension du temps employé.

Le tableau suivant donne l'usage de chaque verbe selon les dialectes : s'il n'est pas utilisé (case vide), s'il est maintenu en tant que VSN régulier ou irrégulier (X), s'il est différencié (VSS) – pour les VSN irréguliers : à partir du radical de présent (VSS+) ou à partir du radical de passé (VSS-).

infinitif	présent irrégulier	QAND	QUET	BKR	SWAT	DZA	WAZ
awuḫtəl	awṭ-	X	X	X	X/VSS+	X	X
čāwdəl	čəw-	X	X/VSS-	VSS-	X	X/VSS-	X
rγəḫtəl	rγar-	X/VSS+	X/VSS+	X/VSS+	X/VSS+	VSS+	X
swəl	swaj-	X/VSS+	X	X	X	X	X
tiḫ(w)əl	təḫt-	VSS+	X/VSS	VSS+	VSS+	X	X

Pour tous ces verbes, lorsque le verbe est irrégulier, la « différenciation » se fait toujours à partir du radical de présent, avec la seule exception du verbe *čāwdəl* « éclater, exploser ». On pourrait en conclure que, lorsque la frontière est morphologique (F1 [transitifs] et F2.2 [intransitifs]), le point de départ pour le changement est de préférence représenté par le radical de présent alors que, lorsqu'elle est syntaxique (F2.1 [anti-impersonnels]), le point de départ du changement est le radical de passé.

<sup>15</sup> Voir DCS1 : 45-47.

<sup>16</sup> Voir DCS1 : 21-24 et *supra* A.1.3.2.1.

## 1.3.3. Frontière 3 (F3)

Le processus de « régularisation » auquel est soumise cette catégorie n'est ni morphologique ni syntaxique : il s'agit de verbes qui connaissent une « **clarification sémantique** ». Les verbes (14) appartenant à ce groupe sont tous des **transitifs** qui ajoutent le suffixe « transitivant » -aw-, au présent comme au passé,<sup>17</sup> pour former, soit a) des VSS, soit b) des VC.

a) Le suffixe -aw- rend le sens du verbe plus transparent.

b) On a affaire à ce que l'on appelle traditionnellement un verbe dénominatif. C'est d'ailleurs sous cette appellation que Shafeev 1964 (cf. DCS1 : 31) catégorise ce qui est ici simplement classé VC. De fait VC = V dénominatif. Le choix de VC relève du parallèle absolu existant, en pashto, entre VC et VS : formation du « carré » aspecto-temporel, propriétés accentuelles, etc. (cf. DCS1 : 28-29 § 2.1.2/3.). Alors que tout différencie les VC des LV (contrairement à ce que ces appellations laisseraient entendre à des linguistes habitués au persan, pour lequel VC et LV ne sont qu'une seule et même classe – les LV se singularisant par l'opacité du lien entre le N et le V qui les constituent<sup>18</sup>).

Ne plus considérer les F3 comme le résultat d'un processus de « régularisation », mais comme un processus de « **clarification** », a entraîné une modification radicale de la liste des verbes F3 présentée dans le DCS1. Les changements apportés sont repris dans le tableau ci-dessous et seront explicités (*infra*) point par point.

Classement DCS1		Classement actuel (DCS2)	
autre	F3	autre	
F2		artəl	
F2		čunəl/čəṇəl	
F2		čopəl/čupəl	
F2		čixəl/čuxəl	
RÉG		ckəl	
	cirəl	cirəl	
RÉG		guṭəl	
	lambəl		F2.1
NUT		(pa)laṭəl	
F2		mečəl	
F2		pukəl	
	pāləl		RÉG
	prečəl		F2.1
F2		powəl/puwəl	

<sup>17</sup> Ce processus de « clarification » ne peut affecter que les verbes transitifs, classe de verbes qui, du fait de la fracture d'actance liée au TAM/Temps-Aspect-Mode (construction accusative au présent, ergative au passé) ne connaît aucune ambiguïté présent/passé (cf. DCS1 : 20-21 § 1.3.2.)

<sup>18</sup> Cf. Lazard 2006 : §263 : « Outre les verbes composés, le persan possède un grand nombre de locutions formées d'un verbe et d'un complément nominal, unis dans une même représentation. Ces locutions se différencient des verbes composés par le fait que le verbe y garde plus ou moins complètement son contenu sémantique et concourt avec le nom à former la signification de la locution » [« étudier », etc.].



F2	puḡtəl	tukəl	tukəl	F2.1
		t(a)rāšəl	t(a)rāšəl	
F2	ṭagəl			RÉG
	ṭukəl			RÉG.
	ṭuxəl			F2.1
	kutəl		xrəyəl/xrayəl/xreyəl	RÉG.

### Ajouts

Les verbes suivants ont également été classés F3 :

1. Tous les VSS transitifs (8) classés F2 dans le DCS1 (54-55) : ils ne sont pas double-face (cf DCS1 : 49)
2. 5 nouveaux verbes.

### Suppressions

1. La classification de certains verbes a été modifiée comme suit : quelques verbes (8), classés F3 dans le DCS1, ont changé de catégorie. Soit : a) kutəl, pāləl, ṭagəl et ṭukəl sont passés dans les réguliers, car les variantes suffixées se sont avérées plus que douteuses, b) prečəl, ṭuxəl et lambəl sont passés dans les F2.1 (AI > VSS version intransitive, cf. *supra* A.1.3.2.1.), c) puḡtəl maintenant classé F2.2 (VSN intransitif > VSS version intransitive, cf. *supra* A.1.3.2.2.).
2. Dans le DCS1, les verbes connaissant une LV étymologiquement liée étaient également classés F3. Dans le DCS2, l'existence d'une telle LV n'est plus prise en compte.<sup>19</sup> En effet, force est de constater que l'acceptation du VSN et celle de la LV correspondante, bien que proches, ne sont pas les mêmes. Exemples :

lambəl « se baigner »	lāmbo wahəl « nager »
žarəl « pleurer »	žarā kawəl « verser des larmes »
wayəl « dire »	waynā kawəl « faire un discours »
etc.	

Le tableau suivant donne l'usage de chaque verbe selon les dialectes : une case vide indique que le verbe n'est pas attesté ; un X, que ce verbe est attesté (« clarification » ou pas) en tant que VSN, type de « clarification » adopté (VSS ou VC).

infinitif	présent irrégulier	QAND	QUET	BKR	SWAT	DZA	WAZ
artəl				X/VSS	VC		
čə/uṇəl			X/VC	X	VSS/VC		VSS/VC

<sup>19</sup> Dans le DCS1, le recours au passage à la LV, bien qu'effectué, était néanmoins marginalisé : « Les VSN non seulement peuvent être régularisés VSS [...], mais également VC [...] voire LV [...] » (DCS1 : § 6.1.1, p. 65).

ču/opəl			X/VC	X		
či/uxəl			X/VC	X/VSS	VSS/VC	
ckəl	VSS	VSS	X	X	VSS	VSS
cirəl		X/VC	VC	X/VC	X	X
guṭəl				X/VC		
(pa)laṭəl		X/VSS	X	X/VSS		VSS
mečəl			X	X/VC		
pukəl	X	X	X	X		VSS
po/uwəl	pyāy-	X	X		X	X/VSS <sup>20</sup>
tukəl	X	X/VC	X	X		VC
t(a)rāšəl	X	X		VC		
xrə/i/ayəl	X	X/VSS	X/VSS	X		X

#### 1.4. Verbes verbalisateurs (VV)

Pour les VV, à savoir, les deux verbes kawəl/kɾəl « faire » et kedəl/šwəl « devenir » – respectivement transitif et intransitif par excellence – il importe de bien distinguer leurs emplois en tant que VS (élément verbal de LV pour l'essentiel si ce n'est la totalité des emplois) et en tant que « verbalisateurs proprement dits » (V servant à la formation de verbes composés – dénominatifs – à partir d'une base nominale B).

En tant que VS, ils répondent au schéma ci-dessous :

	Imperfectif (1)	Perfectif (2)
Présent (+)	∅·V <sup>1+</sup>	wá-V <sup>2+</sup>
Passé (-)	∅·V <sup>1-</sup>	wá-V <sup>2-</sup>

Comme tout verbe simple, ils préfixent /wá/ (critère définitoire des VS) au perfectif mais, de plus, présentent une alternance du radical selon l'axe perfectif/imperfectif. Formulé autrement : T+1 ≠ T+2 & T-1 ≠ T-2.

En tant que verbalisateurs, ils entrent dans le schéma des VC (cf. DCS1 : 65-73) et ne seront donc pas traités ici.

	Imperfectif (1)	Perfectif (2)
Présent (+)	B·V <sup>1+</sup>	B'-V <sup>2+</sup>
Passé (-)	B·V <sup>1-</sup>	B'-V <sup>2-</sup>

<sup>20</sup> Dialecte Afridi.